

L'objectif de ce module est d'apporter une culture juridique à des futurs professionnels du monde du numérique.

PROGRAMME

Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

- Premiers pas avec le RGPD.
- Découvrir les contours du métier du délégué à la protection des données (DPO).
- Se familiariser avec les délais de conservation des données.
- Obtenir le consentement utilisateur.
- Découvrir ce qu'est une politique de confidentialité.
- Rédiger une politique de confidentialité (les bonnes pratiques).

Les obligations et responsabilités juridiques

- Les obligations et responsabilités juridiques.
- Les différents types de responsabilités.
- Identifier les risques juridiques d'une réalisation multimédia.
- Découvrir ce que sont les mentions légales d'un site.
- Se familiariser avec les informations essentielles d'une page de mentions légales d'un site.

Les droits d'auteurs et le droit à l'image dans la création

- Le droit d'auteur.
- Le droit à l'image.
- La cession des droits.
- la gratuité à l'ère du digital.
- les licences Creative commons : comment ça marche?.

La création musicale

- La création musicale en perspective.
- Les droits des auteurs d'une œuvre musicale.
- les exceptions aux droits d'auteur d'une œuvre musicale.

La création audiovisuelle

- Notions de producteur, réalisateur, éditeur.
- les différents types de droits d'auteurs.
- cas particulier du photographe.
- cas particulier de l'infographiste.

Les droits voisins

- Définition des droits voisins.
- Les sociétés de gestion collectives en matière de droits voisins.
- la rémunération pour les auteurs compositeurs et auteurs interprètes.

Utiliser des œuvres existantes

- Utiliser des œuvres graphiques dans une création numérique.
- Utiliser des œuvres audiovisuelles.
- Utiliser l'image d'une personne.
- Utiliser des créations musicales.



1

JOURS

7

HEURES

OBJECTIFS

Se sensibiliser aux bases juridiques dans le numérique
S'informer sur le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)
S'informer sur les droits d'auteur

PUBLIC | PRÉREQUIS

PUBLIC

Chargés de communication, chefs de projet, webdesigners, webmasters, développeurs

PRÉREQUIS

Aucun

INFOS PRATIQUES

HORAIRES DE LA FORMATION

de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00

MÉTHODOLOGIE PÉDAGOGIQUE

Théorie | Cas pratiques | Synthèse

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation qualitative des acquis tout au long de la formation et appréciation des résultats

DATES ET LIEUX

Aucune session ouverte